

Direction
départementale
des Territoires

N° 2015091-0001

**ARRETE DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX CHEFS DE SERVICE
ET A CERTAINS AGENTS DE LEUR SERVICE**

Le directeur départemental des
Territoires de Tarn-et-Garonne,

**ARRETE MODIFICATIF
A L'ARRETE n° 2015089-0001 du 30 mars 2015**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 20 août 2014 nommant M. Fabien MENU, directeur départemental des territoires de Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-264-0005 du 20 septembre 2012 de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne portant organisation de la direction départementale des Territoires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015070-0007 du 11 mars 2015 de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne donnant délégation de signature à Monsieur Fabien MENU, directeur départemental des territoires ;

Vu la décision n° 2014-49 du 3 septembre 2014 désignant M. Christian CAPELLE, chef du service connaissance et aménagement durable des territoires par intérim à compter du 15 septembre 2014 ;

Vu la décision n° 2015014-0007 du 14 janvier 2015 désignant Mme Juliette DELCAMP, chef du service territorial d'aménagement Ouest par intérim à compter du 19 janvier 2015 ;

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires de Tarn-et-Garonne ;

ARRETE

Article 1 : L'annexe 1 (tableau de délégation de signature en matière d'application du droit des sols) de l'arrêté n° 2015089-0001 du 30 mars 2015 donnant délégation de signature aux chefs de service et à certains agents de leur service de la direction départementale des Territoires est modifiée comme suit :

- remplacement de F. LIOTIER par JM LANFRANCA.

Article 2 : Le présent arrêté est notifié aux agents concernés et transmis à chacun des responsables de BOP par M. le directeur départemental des territoires.

Article 3 : Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban, le - 1 AVR. 2015
Le directeur départemental des Territoires



Fabien MENU

Annexe 1

Tableau de délégation de signature en matière d'application du droit des sols

Actes ADS	Signature : JM LANFRANCA J. BORDERIES M. JOUSSERAND-	Signature chef SUHRU ou J. DELCAMP pour les actes d'urbanisme annexe de Caussade
CUB positif	X	dossiers sensibles
CUB négatif	Motif d'urbanisme réseaux risques	- pour un motif agricole (avis défavorable du SEAR/doctrine) - dossiers sensibles - signature préfet
DP travaux positifs	X	signature préfet
DP travaux négatifs	X	signature préfet
DP lotissement positif	X	signature préfet
DP lotissement négatif	X	- dossiers sensibles - signature préfet
PC maison individuelle positif	X	- dossiers sensibles - signature préfet
PC maison individuelle négatif	Motif d'urbanisme réseaux risques ABF...	- pour un motif agricole (avis défavorable du SEAR/doctrine) - dossiers sensibles - signature préfet
PC positif	X	- dossiers sensibles - signature préfet
PC négatif	Motif d'urbanisme réseaux risques ABF...	- pour un motif agricole (avis défavorable du SEAR/doctrine) - dossiers sensibles - signature préfet
PA positif	Nombre de lots < ou égal à 2 sans impact sur la commune	Dossiers sensibles : - nombre de lots > à 2 ou impact sur la commune - autres Signature préfet
PA négatif	Motif d'urbanisme réseaux risques ABF...	Dossiers sensibles : - nombre de lots > à 2 - autres Signature préfet